

12 avril 2002 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République et candidat à l'élection présidentielle 2002, sur la condition des Antillais de métropole et ses propositions pour le développement économique et social de l'outre-mer, notamment le projet de création d'un centre culturel et d'affaires de l'outre-mer, Paris le 12 avril 2002.

Madame la Présidente de la Région Guadeloupe, ma chère Lucette,  
Mesdames et Messieurs les parlementaires et élus de l'ensemble de nos collectivités d'outre-mer, pour La Réunion, chère Margie SUDRE, chers Jean-Paul VIRAPOULLE et René-Paul VICTORIA, pour la Guadeloupe, cher Philippe CHAULET,  
pour la Guyane, cher Léon BERTRAND,  
pour la Martinique, cher Anicet TURINAY,  
pour la Nouvelle-Calédonie, cher Simon LOUECKHOTE,  
pour Saint-Pierre-et-Miquelon, cher Victor REUX,  
Monsieur le vice-président de l'association métropolitaine des élus d'outre-mer, cher Gilbert PARIS,

Mesdames et Messieurs,

Mes chers compatriotes originaires d'outre-mer,

Il est des moments précieux, dans une campagne électorale, où la joie et l'émotion reprennent tous leurs droits. C'est cette même joie, c'est cette même émotion que je ressens ici ce soir avec vous, comme il y a tout juste une semaine, lorsque j'étais en Guyane, en Martinique et en Guadeloupe.

Je suis heureux d'adresser à toutes celles et à tous ceux qui nous ont fait l'amitié de nous rejoindre, le salut le plus affectueux, le salut de la fraternité républicaine, le salut du cœur.

Je remercie l'association métropolitaine des élus d'outre-mer, l'AMEDOM, de m'avoir invité à cette rencontre. C'est pour moi un instant privilégié, un moment intense d'échanges avec des hommes et des femmes qui apportent tant à l'épanouissement de notre pays. Sans vous, la France ne serait pas elle-même. Sans vous, ce lien si précieux dans le cœur des Français entre la métropole et ses terres d'outre-mer, n'existerait pas.

Je sais que de nombreuses autres associations d'originaires d'outre-mer vivant en métropole sont aussi avec nous. Je veux également les remercier et les féliciter chaleureusement pour le travail remarquable et irremplaçable qu'elles accomplissent au service de nos compatriotes d'outre-mer. Je veux enfin remercier vos élus qui ont fait de longues heures d'avion pour être avec nous, pour venir nous communiquer leur énergie inépuisable et leur volonté farouche de gagner. Leur enthousiasme me va droit au cœur.

Vous le savez, je ne conçois pas la France sans l'outre-mer, sans cette indicible richesse humaine, cette population mêlée, cette diversité culturelle, cette variété d'horizons que vous apportez à notre pays.

Vous le savez, j'ai proposé à tous nos compatriotes, au cours de cette campagne, de voir " la

France en grand, la France ensemble ".

Vous êtes l'expression même de cette volonté. Vous êtes " la France en grand " car vos terres d'origine donnent à l'hexagone sa dimension mondiale et à l'Europe ses nouvelles frontières. Vous êtes " la France ensemble " car l'exigence de solidarité prend outre-mer tout son sens. Solidarité entre les cultures. Solidarité entre les continents pour assurer la continuité territoriale entre les différentes composantes de la République. Solidarité entre la métropole et l'outre-mer dans le respect de l'identité et de la dignité de chacun.

Comme vous, je souhaite un outre-mer fort et ambitieux, riche de ses diversités en même temps que solidement ancré dans la République.

Je veux que cette relation souvent insuffisante et imparfaite entre la métropole et l'outre-mer se renforce par une confiance renouvelée et la fierté partagée d'être Français.

Vous avez, à l'évidence, vous Français originaires d'outre-mer vivant en métropole, toute votre place dans ce projet que je défends pour l'outre-mer et au service duquel je mets toute ma passion. Un projet de rupture après cinq années d'une politique socialiste sans envergure car sans réelle attention portée à l'outre-mer. Un projet fondé sur la réaffirmation de notre pacte républicain et sur la réalisation de l'égalité économique, ultime étape de l'accès à la pleine citoyenneté de chacun par le travail et la dignité.

Tous ici, nous aimons notre pays. Nous voulons une France forte, une France généreuse, en métropole et outre-mer, une France en paix et en sécurité, une France entendue dans le monde. Vous apportez à cette France une contribution immense, faite de vos talents, de votre dynamisme, de votre richesse culturelle et artistique, de vos multiples compétences. Vous devez être fiers que le théâtre d'Aimé CESAIRE soit joué à Paris et dans le monde entier, que le prix Goncourt ait été attribué à Patrick CHAMOISEAU, qu'Édouard GLISSANT et Maryse CONDE enseignent le français et la littérature antillaise dans les universités américaines, que Raphaël CONFIAINT, Serge PATIENT et tant d'autres écrivains, philosophes, poètes, intellectuels prennent une part aussi remarquable dans le rayonnement de la culture française qui a fait siennes la créolité et l'antillanité.

Pourtant, je sais combien vous ressentez parfois un " mal vivre ", un sentiment diffus de ne pas être reconnus comme des citoyens pleinement français et même parfois d'être victimes d'injustices, de vexations ou de manque de respect.

Au lieu de bénéficier de l'estime et de la reconnaissance que chacun devrait vous témoigner pour ce supplément d'âme que vous apportez à la France, vous souffrez parfois de discriminations lorsque vous recherchez, par exemple, un emploi ou un logement.

Vous qui appartenez à cette communauté qui est en quelque sorte le cinquième DOM, vous ne recevez pas toujours la considération que vous méritez. Vous avez un peu l'impression que seul le domaine sportif vous est réservé pour vous exprimer librement.

Comment expliquer en effet, qu'en dépit d'une créativité artistique exceptionnelle, le théâtre antillo-guyanais continue d'être largement absent du paysage culturel français ? Pourquoi le théâtre d'outre-mer en Avignon, le TOMA créé par Greg GERMAIN avec le soutien actif de la municipalité d'Avignon, ne peut-il pas s'exprimer aussi dans notre capitale ? Ce théâtre différemment français, comme l'appelle joliment Greg GERMAIN, avec ses superbes représentations à la " Chapelle du verbe incarné ", avec ses auteurs et acteurs de talent, pourquoi ce théâtre n'aurait-il pas sa place au cœur de Paris ? Pourquoi le superbe film de Christian LARA " Sucre amer " n'a toujours pas été distribué ? Il permettrait pourtant de faire découvrir aux Français de métropole cet homme d'exception qu'a été Louis DELGRES qui, plutôt que de perdre sa dignité, a choisi de partager le destin de ses frères esclaves en se sacrifiant avec eux.

Dans notre paysage audiovisuel, votre expression est également insuffisante. Vous représentez pourtant un large public. Je rappelle qu'en moins de 50 ans, le nombre des originaires des DOM résidant en métropole a été multiplié par 15 et qu'aujourd'hui, une personne sur quatre née aux Antilles réside dans l'hexagone. A votre nombre et à votre diversité doit correspondre un pluralisme des expressions, en particulier sur les ondes. Le service public doit bien sûr avoir toute sa place, tout comme le secteur privé et commercial, dans un souci bien compris d'équilibre. Le

sa place, tout comme le secteur privé et commercial, dans un souci bien compris d'équilibre. Je suis donc tout à fait favorable à ce que RFO puisse mener à bien son projet de radio conformément à sa vocation de mission de service public mais, au-delà des effets d'annonce, nous devons veiller à ce que cette nouvelle radio contribue au pluralisme et ne fasse pas disparaître ce qui existe déjà.

Comment ne pas partager aussi votre malaise lorsqu'on lit dans le dernier rapport du Haut-Conseil à l'Intégration : " il suffit d'entrer dans un ministère pour constater que les Antillais, nombreux au guichet d'accueil du rez-de-chaussée, disparaissent rapidement dès lors qu'on atteint les étages " ?

Comment ne pas éprouver un sentiment d'abandon devant la faiblesse des moyens mobilisés par les pouvoirs publics pour développer les recherches et les traitements sur cette maladie génétique fortement invalidante, la drépanocytose ? Cette maladie qualifiée d'orpheline qui, en progression régulière, affecte une partie de plus en plus importante de la communauté ultramarine vivant en Ile de France. S'y ajoute alors un sentiment d'ingratitude lorsqu'on sait que 15 % du personnel de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est originaire d'outre-mer et que ce personnel, par sa grande compétence, sa gentillesse incomparable, ses qualités humaines hors du commun, apporte à nos malades une attention exceptionnelle et un immense réconfort.

Enfin, comment accepter plus longtemps l'absence de réelle continuité territoriale entre la métropole et l'outre-mer qui vous impose des prix exorbitants de billets d'avion pour retrouver vos racines, votre terre d'origine, vos parents et tous vos proches ? Qui est aussi un obstacle à la nécessaire mobilité de la jeunesse d'outre-mer vers la métropole pour y acquérir une formation ou y rechercher un emploi.

Tout cela doit changer.

Ce manque de reconnaissance et de respect à votre égard, cette absence d'écoute et de compréhension me choquent profondément. Ils sont incompatibles avec ma conception de la Nation dont vous êtes une partie intégrante et irremplaçable.

Je refuse cette politique de l'indifférence qui, vous le savez, n'a jamais été la mienne et qui consisterait, sans caricature excessive, à dire qu'aujourd'hui, l'outre-mer est " loin " et que demain, il sera " dehors ".

Je veux mener avec vous une politique de l'engagement qui prendra à bras-le-corps les difficultés, les différences de l'outre-mer et qui affirmera que ces difficultés et ces différences doivent être assumées ensemble, au sein de la République.

Parce que la France n'est pas une simple addition d'individus, de régions, de communautés ou d'intérêts.

Parce que la France est tissée de tout ce que nous mettons en commun en rassemblant le meilleur de nous-mêmes et en laissant de côté ce qui nous sépare ou nous oppose.

Je l'ai dit en Martinique et je l'affirme à nouveau devant vous. Je ne connais qu'un seul peuple, je ne reconnais qu'une seule nation au sein de la République, le peuple français et la nation française. La richesse de ce peuple et de cette nation, et vous en êtes ici la magnifique expression, c'est sa diversité, la pluralité de ses cultures, la force de ses identités. Je veux que cette diversité française que nous vous devons, s'exprime librement et pleinement dans les médias, dans la production artistique, cinématographique et culturelle en général.

Je sais que comme moi, vous êtes choqués par cette loi d'orientation du gouvernement socialiste qui, sans la censure du Conseil Constitutionnel, allait remettre en cause notre pacte républicain. Cette loi dont le principal effet consiste à imposer des réformes statutaires dans le désordre, la confusion, la précipitation et l'improvisation. Je comprends vos inquiétudes, ici, en métropole, comme celles qui se manifestent outre-mer devant cette méthode socialiste dangereuse et irresponsable qui peut nous faire craindre non seulement un relâchement du lien avec la République, mais aussi son démembrement.

Mes chers amis, nous sommes à un moment de notre vie nationale qui rend possible de vrais choix. Les miens sont clairs. Ils font l'objet d'engagements précis et détaillés qui figurent dans un document que j'ai consacré spécialement à l'outre-mer, ce qui montre tout l'intérêt et l'attention prioritaire que je porte à ces collectivités et à leurs habitants.

C'est avant tout sur le terrain économique et social que se joue l'avenir des Français d'outre-mer et que doivent être réaffirmées les valeurs qui fondent notre pacte républicain.

Après l'égalité politique, après l'égalité sociale, mon objectif est d'atteindre l'égalité économique qui est avant tout une égalité des chances. Il s'agit de substituer une logique d'activité à une logique d'assistanat, autour d'un modèle de développement qui valorise les atouts de l'outre-mer, en particulier sa jeunesse et qui réduise ses handicaps, notamment ceux qui sont liés à l'éloignement.

Pour atteindre ce but, je proposerai dès cette année au Parlement d'adopter une loi de programme d'une durée de 15 ans, fixant des objectifs chiffrés, et indiquant clairement aux acteurs économiques, publics et privés, le cadre dans lequel ils auront à prendre leurs décisions. Vous le savez, j'ai voulu, j'ai initié et j'ai soutenu toutes les grandes réformes économiques et sociales qui ont bénéficié à l'outre-mer : la défiscalisation en 1986, le lancement des programmes européens POSEIDOM en 1987, les exonérations de charges de la loi Perben en 1994, l'alignement du SMIC sur la métropole en 1995.

Le chômage et l'inactivité ne sont nullement des fatalités outre-mer. L'expérience le montre : il est possible d'enregistrer des succès si l'on sait valoriser les atouts de vos régions, si l'on sait créer des instruments permettant de compenser leur isolement géographique et abaisser les coûts trop élevés du travail et du capital qui les pénalisent par rapport aux pays voisins.

Donner à l'outre-mer les moyens de la croissance, c'est d'abord assurer la continuité territoriale avec son environnement immédiat et avec la métropole.

Nous vivons dans une société d'échanges où le premier facteur de développement réside dans le contact avec l'extérieur. J'avais engagé en 1986 une politique des transports qui ouvrait la desserte aérienne de l'outre-mer à d'autres compagnies que la compagnie nationale. Cette politique doit être poursuivie, avec la volonté d'assurer, par une saine concurrence, une meilleure desserte avec la métropole.

Je m'engage à faire bénéficier les collectivités d'outre-mer d'un dispositif d'abaissement du coût des transports. Ce système, que nous mettrons en place grâce à un partenariat entre l'État, les collectivités locales et l'Europe, vaudra non seulement pour les billets d'avion, mais aussi pour les liaisons maritimes ou pour le fret à l'exportation.

Je m'engage aussi à créer pour les jeunes en cours d'études un " passeport mobilité " assurant la prise en charge de leurs billets d'avion, en combinant le système des bourses universitaires et les conventions avec des organismes de formation.

Cette politique volontariste pour abaisser le coût des transports entre la métropole et l'outre-mer réduira d'autant les inconvénients que représente, en terme de charges pour un employeur, le coût supplémentaire d'un salarié originaire d'outre-mer en raison du dispositif des congés bonifiés. Nous savons en effet que ce régime, sur lequel il n'est pas question de revenir, constitue un frein à l'emploi, dû à ce surcoût des frais de transport.

Donner à l'outre-mer les moyens de la croissance, c'est aussi abaisser les charges qui pèsent sur les entreprises pour leur permettre de créer de vrais emplois durables. C'est aussi recréer un système efficace de soutien aux investissements par une politique de défiscalisation innovante, lisible et transparente.

Vous le voyez, je veux sortir l'outre-mer de l'immobilisme et des faux-semblants pour le mettre vraiment sur la voie du progrès.

À côté de ces mesures économiques, je m'engage également à faire preuve de volontarisme dans le domaine social.

Parmi les différentes mesures que je propose, je souhaite que soit menée une véritable politique d'encouragement à la mobilité des jeunes d'outre-mer vers la métropole. L'étroitesse du marché de l'emploi dans les collectivités d'outre-mer et le dynamisme de leur démographie la justifient pleinement. C'est un investissement nécessaire pour élargir les possibilités de formation. C'est aussi un moyen de maintenir avec la métropole un lien de confiance et de solidarité.

Dans ce but, l'agence nationale pour l'insertion et la formation des travailleurs d'outre-mer, l'ANT, devra recevoir les moyens de renforcer ses actions. Cette agence doit d'ailleurs être

profondément réformée pour devenir un instrument efficace travaillant en parfaite synergie avec les dispositifs de mobilité mis au point par les collectivités locales. J'observe à cet égard que le gouvernement socialiste s'est désintéressé de cette agence qui est toujours sans président depuis plusieurs années, et qui est restée sans directeur pendant de longs mois.

Je propose également que des accords de partenariat entre universités se généralisent pour permettre aux étudiants d'outre-mer qui le souhaitent d'effectuer un cycle de plusieurs mois dans une université métropolitaine ou européenne. Des jumelages du même type doivent également être envisagés entre établissements d'enseignement secondaire, à vocation générale ou professionnelle. Cette politique bénéficiera de l'ouverture plus large de la desserte aérienne que je préconise et sera facilitée par la mise en place du " passeport mobilité " que j'évoquais il y a quelques instants.

Au-delà de son action dans le domaine économique et social, je considère que l'État doit jouer pleinement son rôle pour assurer le respect des règles républicaines. Il en a le devoir au moment où l'insécurité devient la première cause d'inégalité entre les Français.

Il doit aussi savoir se réformer, en exerçant mieux ses grandes missions régaliennes tout en favorisant un plus large exercice des responsabilités locales. Je souhaite entreprendre outre-mer comme en métropole une réforme de l'ensemble de nos collectivités territoriales.

Je considère en effet que, 20 ans après les lois de décentralisation, il est devenu indispensable de bâtir une nouvelle architecture des pouvoirs pour que se développe une véritable démocratie de terrain et de proximité et que les problèmes soient traités au plus près des citoyens. Cette réforme est d'autant plus nécessaire outre-mer que les centres de décision nationaux sont plus éloignés, que les problèmes sont très spécifiques par rapport à ceux du reste du pays et que l'environnement international est particulier et différent.

Mais il est de mon devoir de Président de la République et de gardien des institutions de rappeler qu'une telle réforme ne peut être engagée sous la pression des uns ou des autres, dans des révisions aléatoires et au coup par coup de la Constitution. Ce serait la meilleure façon de favoriser les surenchères, les dérives de toute nature et, au bout du compte, le démembrement de la République. Je déplore que le gouvernement socialiste ait pris la responsabilité d'engager un débat statutaire sans en avoir fixé préalablement les limites dans sa loi d'orientation. Cette méthode est dangereuse pour nos institutions et je la condamne.

Comme je l'ai dit à maintes reprises, notre cadre constitutionnel doit être préalablement rénové de façon globale et cohérente pour l'ensemble de nos collectivités. J'ai fixé quatre limites : le respect de l'unité de la République, le respect des principes qui fondent notre pacte républicain, la consultation préalable des populations avant tout changement statutaire, le maintien de l'appartenance à l'Europe.

Nous devons mettre fin à cette politique socialiste qui n'a pu se fixer le cap et qui a perdu de vue les fondements même de notre République. Si des changements sont souhaitables, ce n'est pas pour éloigner l'outre-mer de la métropole, comme s'il était une charge financière ou une survivance historique. C'est au contraire pour donner à chaque collectivité toute sa place dans la communauté nationale, en tenant compte de ses difficultés et de ses priorités spécifiques.

Enfin et je termine sur ce point, parce que je sais qu'il s'agit d'un projet qui vous tient à cœur et que je considère comme essentiel dans le dispositif de développement économique, social et culturel que je propose pour l'outre-mer : je veux parler de la création à Paris d'un centre culturel et d'affaires de l'outre-mer. Ce projet m'a été présenté en février 2001 par Georges AURORE, président de l'AMEDOM, et par Henriette DORION SEBELOUE, présidente de l'UGAG, l'union des guyanais et amis de la Guyane, dont je tiens à souligner qu'il s'agit de la plus ancienne association d'originaires d'outre-mer, fondée en 1925 par Gaston MONERVILLE. J'ai été immédiatement séduit par l'intelligence et l'originalité de ce projet conçu non pas comme un musée de plus qu'aurait compté notre capitale, mais comme un lieu de promotion de l'image culturelle et économique des dix collectivités françaises d'outre-mer, un lieu aussi de leur reconnaissance et de leur affirmation identitaire. Je l'ai donc immédiatement soutenu à un moment où, malgré tous les efforts déployés par l'AMEDOM, l'UGAG et leurs partenaires, ce projet n'intéressait personne. Je l'ai également soutenu parce que j'y ai vu tout l'intérêt qu'il

projet n'intéressait personne. Je l'ai également soutenu parce que j'y ai vu tout l'intérêt qu'il représenterait pour les milieux économiques et culturels de métropole qui disposeraient ainsi à Paris d'un lieu unique d'informations. C'est d'ailleurs ce centre que j'ai retenu pour mettre en place un guichet unique d'information et de promotion du dispositif de soutien à l'activité économique contenu dans la loi de programme que je propose.

Je m'engage à nouveau devant vous à réaliser ce centre culturel et d'affaires de l'outre-mer au cœur de notre capitale, sans dénaturer votre projet qui est et doit rester le vôtre, sans davantage me l'approprier en le rebaptisant en une quelconque " cité des outre-mers ". Car c'est aussi cela la France du respect que je veux construire avec vous.

Mes chers amis,

Aujourd'hui, nous avons plus que jamais besoin de références sûres pour l'action : l'autorité contre le laisser-aller, l'immobilisme et le laxisme et la Nation contre la tentation du communautarisme et l'unité contre les forces de dispersions et de divisions, pour garantir l'égalité de tous les Français.

Pour ma part vous le savez, je n'ai jamais fait de distinction entre Français et n'en ferai jamais. Je suis et veux être le garant de notre unité. Il n'y a pas plusieurs France qui s'opposent mais une seule France, ouverte, tolérante, généreuse, une France riche de ses différences, une France qui refuse ce qui sépare et privilégie ce qui rassemble.

Vous connaissez l'affection que je porte depuis toujours à l'outre-mer. Vous savez que la passion qui m'anime est l'expression d'un réel attachement que j'ai pour les Français d'outre-mer.

Cet attachement dépasse toutes les exigences, toutes les contingences. Il ne procède pas d'un calcul mais d'un élan du cœur.

Devant vous, je m'engage à mener un combat sans relâche pour que la couleur de la peau ne passe plus jamais avant celle du cœur.

Vous n'êtes pas " une minorité visible " pour reprendre un vocable utilisé par certains et qui, appliqué aux Français d'outre-mer, me choque profondément.

Vous êtes partout dans le monde la force de la France. Vous êtes ici en métropole le reflet, le sourire, le soleil, la couleur, la musique de notre outre-mer que nous aimons. Restez vous-même et soyez fiers d'être à la fois français, européen, caribéen, créole, noir marron, amérindien, polynésien, asiatique, hindou, arawak ou mélanésien.

Avec vous, je veux construire la France de l'action, mais aussi la France du respect. J'ai besoin de vous. J'ai besoin de votre confiance, de votre mobilisation, de votre enthousiasme.

Vive l'outre-mer français !

Vive la République !

Vive l'outre-mer français dans la République !

Vive la France !

(source <http://www.chiracaveclafrance.net>, le 15 avril 2002)